



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Reunion: cadastre

Question écrite n° 33111

Texte de la question

Reponse. - La mise en place dans les services de la direction generale des impots de methodes modernes de gestion faisant appel aux procedures informatiques constitue un moyen privilegie pour ameliorer les conditions de travail des agents et accroitre la qualite du service rendu au public. Dans cette optique, les services charges du cadastre de la metropole sont progressivement dotes d'un systeme de gestion performant, Majic 2, permettant la consultation et la mise a jour en temps reel de la documentation cadastrale litterale. Les contraintes techniques et fonctionnelles liees a l'eloignement des departements d'outre-mer n'ont pas permis jusqu'a present le developpement de procedures informatiques dans les services charges du cadastre. Mais l'evolution des performances des materiels informatiques ouvre de nouvelles perspectives. La mise en place dans ces services au debut des annees 90 d'un systeme informatique de gestion traduira la volonte de l'administration fiscale de faire participer les departements d'outre-mer au phenomene de modernisation des methodes de gestion. Pour atteindre cet objectif, les operations prealables de transfert sur support magnetique des fichiers sont d'ores et deja engagees.

Texte de la réponse

Reponse. - La mise en place dans les services de la direction generale des impots de methodes modernes de gestion faisant appel aux procedures informatiques constitue un moyen privilegie pour ameliorer les conditions de travail des agents et accroitre la qualite du service rendu au public. Dans cette optique, les services charges du cadastre de la metropole sont progressivement dotes d'un systeme de gestion performant, Majic 2, permettant la consultation et la mise a jour en temps reel de la documentation cadastrale litterale. Les contraintes techniques et fonctionnelles liees a l'eloignement des departements d'outre-mer n'ont pas permis jusqu'a present le developpement de procedures informatiques dans les services charges du cadastre. Mais l'evolution des performances des materiels informatiques ouvre de nouvelles perspectives. La mise en place dans ces services au debut des annees 90 d'un systeme informatique de gestion traduira la volonte de l'administration fiscale de faire participer les departements d'outre-mer au phenomene de modernisation des methodes de gestion. Pour atteindre cet objectif, les operations prealables de transfert sur support magnetique des fichiers sont d'ores et deja engagees.

Données clés

Auteur : [M. Thien Ah Koon André](#)

Circonscription : - NI

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 33111

Rubrique : Dom-tom

Ministère interrogé : budget

Ministère attributaire : budget

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 novembre 1987, page 6378

Réponse publiée le : 18 janvier 1988, page 225